

# CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2021

## COMPTE RENDU

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 29 octobre 2021 à 18h30 en mairie, sous la présidence de Mr Luc CASTAN, Maire de la Commune.

Tous les membres sont présents ou représentés. Après avoir fait l'appel, Mr Le Maire a déclaré le quorum atteint et la séance ouverte.

Mr Le Maire propose l'approbation du PV du 19 octobre 2021.

**Secrétaire de séance** : Mme BOUSQUET

\*\*\*\*\*

Mr Luc CASTAN indique que plusieurs décisions ont été prises au titre de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales : les non-préemptions sur les biens de SCI GITES LA CAPELLE parcelle C 1370/1381 et celle de M. ROCH Frédéric parcelles C228/229/231/232.

Il n'y a pas eu de décision à caractère budgétaire prise en application de l'article 3 II. De l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020.

### **PROPOSITION DE SIGNATURE SOUS SEING PRIVE EN PREVISION D'ACHATS DE PARCELLES DIVERSES**

M. Le Maire expose à l'assemblée que la commune a une nouvelle opportunité d'acquérir des parcelles agricoles et demande au conseil son accord de principe pour signer des actes sous seing privé.

Après délibération, cette demande est acceptée à la majorité.

### **DEMANDE DE SUBVENTIONS SYADEN**

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de procéder au changement de luminaires sur la Commune. Le SYADEN réalisera un diagnostic sur l'ensemble du parc en 2022 afin de réaliser un programme sur 5 ans. En attendant ce diagnostic, avec la concertation du SYADEN, la commune a d'ores et déjà procédé au remplacement de 40 lumières dans le vieux village et à la mise en conformité de l'armoire électrique. M. Le Maire demande à l'assemblée son accord pour procéder au diagnostic et déposer une demande de subvention au SYADEN dans ce but.

Après délibération, cette demande est acceptée à l'unanimité.

### **DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA CREATION D'UNE AIRE MULTI-SPORTS**

Monsieur le Maire signale qu'il y a possibilité de déposer un dossier de demande de subvention pour la création d'une aire multi sports. Ce projet a pour objectif de fournir un équipement ludique et sportif neuf de proximité qui pourra être utilisé de la petite enfance aux seniors. Grace entre autres à des agrès de remise en forme, ainsi qu'une aire pique-nique. Il permettra la pratique de plusieurs activités simultanées. (Football, basketball, renforcement musculaire, balançoire, etc....), afin d'offrir une aire de jeux pour tout âge en un seul et même lieu.

Monsieur le Maire propose de valider un accord de principe afin de pouvoir déposer les demandes de subventions auprès des organismes compétents (état, région, département, grand Narbonne)

Après délibération, cette demande est acceptée à la majorité.

### QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

1/ Est-il prévu d'organiser des réunions publiques, de quartier, d'informations, d'échanges avec la population roquefortoise pour présenter des projets et prendre l'avis des administrés ?

La réponse est oui.

2/ Où en sont les négociations avec Orange concernant l'antenne St Martin ?

La Sté Orange reste sur ses positions et se retranche derrière le contrat existant qui arrive à échéance en 2028.

3/ Est-il prévu de réaliser le bulletin municipal dont la parution était annoncée pour le 27/06 ?

La réponse est oui.

"Pour le Maire"  
L'Adjoint délégué

Le Maire *PO*

